

ETHIQUE ET MONDIALISATION

LA DIPLOMATIE AU PÉRIL DES VALEURS

Prolégomènes

La diplomatie économique

- Favoriser le développement international des entreprises au bénéfice de l'emploi en France ;
- Défendre nos intérêts dans l'élaboration des règles européennes et internationales ;
- Promouvoir l'attractivité du territoire français pour les entreprises et les investissements étrangers.

« Un logiciel idéologique d'une nouvelle gouvernance a été produit par l'Occident, je veux parler du capitalisme de marché globalisé et du système politique des démocraties libérales.

L'Occident a produit la matrice de son déclin relatif et qui est celle des progrès du reste du monde...

Des puissances émergentes ont utilisé le levier du capitalisme de marché dopé par les technologies de l'information, pour produire un développement économique et social d'ampleur et de rapidité inconnues jusqu'alors...

Et fait apparaître des acteurs moins enclins à accepter des érosions de souveraineté, ou à prendre des responsabilités internationales que les acteurs plus anciens...

*En conséquences, les disparités économiques ont fortement délégitimé le logiciel occidental qui avait servi de modèle dans la période précédente et que les diverses **organisations internationales appliquaient conformément aux instructions des pays.***

(Pascal Lamy | Directeur général de l'OMC et président d'honneur de Notre Europe – Institut Jacques Delors)

Les valeurs dans la diplomatie française

En gros, la mondialisation s'est construite progressivement sur trois piliers:

- Le pilier politique avec la création de l'ONU et des déclarations des droits de l'homme.
- Le pilier économique existant depuis les années 80 avec les progrès des techniques de communication.
- Le pilier de la culture et de la communication comme enjeu politique mondial. Cela nécessite de prendre en compte la diversité culturelle au plan international, ce qui est pris en compte dans la charte des droits de l'homme mais oublié dans la mondialisation économique.

Les valeurs évoquées couramment dans les discours de politique intérieure ont été longtemps absentes dans la diplomatie. Sous jacentes durant la guerre froide elles ont fait une irruption massive dans notre vocabulaire, puis dans notre action politique et diplomatique. L'apparition du néo-conservatisme américain, son culte des valeurs démocratiques de la société américaine et la volonté de les propager,

au besoin par la force, ont marqué un tournant au moment de l'invasion de l'Irak. Les valeurs ont été invoquées partout. L'Europe a suivi.

Autrefois on parlait du droit international et des intérêts de puissance. Aujourd'hui au moment même où avec Barack Obama, puis avec Donald Trump, les Etats-Unis s'éloignent de cet esprit de croisade, l'Europe et la France estiment devoir faire des valeurs l'axe principal de leur diplomatie, ce qui signifie en gros de promouvoir ailleurs la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme, et agir en priorité en fonction de ces critères.

Notre modèle, parce qu'il est jugé universel, a inspiré au premier chef notre politique étrangère quitte à faire parfois passer au second plan la stabilité ou la paix, voire nos intérêts nationaux. Le résultat semble en être pour le moins mitigé et souvent contraire au but recherché. Elle n'a pas donné d'impulsion à sa politique extérieure européenne, tout cela en invoquant en permanence ses valeurs.

Ces valeurs de référence pour la diplomatie française énoncées sur la base du double l'héritage judéo-chrétien et de la philosophie des lumières crée un corpus de normes et de droits fondamentaux, issues principalement des Constitutions américaines et françaises. Ce processus d'universalisation concerne surtout les droits individuels, et les droits sociaux et culturels. En revanche il ne traite jamais les régimes politiques, si ce n'est dans l'article 21 de la charte universelle des droits de l'homme de 1948 (cf. article 21* sur les élections libres).

Dans le système de pensée français originel, les valeurs démocratiques sont incarnées par l'état plus que par la société civile, et celui-ci bon ou mauvais, reste l'interlocuteur privilégié dans ce domaine. La Déclaration des droits de l'homme de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946 sur les principes politiques de nature économique et sociale, sont mentionnés dans le préambule de l'actuelle Constitution et se sont vu reconnaître une valeur constitutionnelle. Ils sont le substrat de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » à laquelle s'ajoute la valeur de la « Laïcité » avec à ce jour un statut de valeur à vocation universelle. Cette difficulté supplémentaire risque de discréditer aux yeux de nombreuses nations les efforts que nous engageons pour promouvoir à l'extérieur notre système de valeurs.

Les valeurs n'entrent pas naturellement dans le champ de la négociation diplomatique

Aujourd'hui, la France qui s'était opposée à l'aventure irakienne prétend diriger sa politique extérieure au nom des valeurs universelles, alors que les Etats-Unis de Barack Obama se sont efforcés de pratiquer une politique plus réaliste et plus modeste, non sans contestations internes. Il reste que ces deux pays sont les plus sensibles à l'intervention impérative de la morale dans la politique étrangère ... donc les plus enclins à une intervention militaire.

La France et l'Union européenne seront de plus en plus isolées et prises à contre-pied si elles persistent dans leurs politiques étrangères fondées avant tout sur la promotion de leurs valeurs.

... De fait, les valeurs sont *a priori* peu compatibles avec l'idée même de négociations dès lors qu'une vraie différence de culture et de civilisation existe entre les partenaires. C'est ce qu'avait bien noté Samuel Huntington** dans son *choc des civilisations*.

... Pour dire les choses franchement, le mot « Valeurs » cache souvent l'expansionnisme idéologique industriel, financier, commercial et militaire d'intérêts qui ne sont pas toujours les nôtres, et surtout la dissolution de nos propres critères d'appréciation nationaux. La promotion de l'économie de marché, des droits individuels et de la démocratie a servi les intérêts de la puissance américaine.

Les valeurs invoquées risquent de nous faire oublier que la première mission d'une diplomatie est d'assurer la sécurité du pays qu'elle sert. Ensuite seulement, viennent la promotion de ses intérêts, notamment économiques et le soutien à son rayonnement (dont les valeurs sont une partie consubstantielle).

Le drapeau des valeurs est, certes, l'allié inappréciable de toute politique étrangère et c'est pour cela qu'il suscite la méfiance. Encore faudrait-il que la politique étrangère et l'usage de ces valeurs à son profit soient bien pensés.

À l'inverse, lorsque la France sait encore faire preuve de réalisme pour assurer la stabilité d'une région, garantir sécurité et défendre des régimes qui lui sont proches même s'ils ne sont pas exemplaires au regard de ses valeurs, ses actions sont plus bénéfiques à la paix du monde, à ses intérêts et à son statut.

Ainsi au Mali (opération Serval puis Barkhane) en protégeant les pays amis et francophones de l'ancienne Afrique-occidentale française où nous avons de nombreux intérêts ou encore crise ivoirienne (force Licorne) où il fallait protéger notre communauté de 20 mille français avec d'importants intérêts économiques.

En fait la diplomatie française n'a jamais été aussi efficace qu'aux moments où elle a transgressé ses « valeurs » c'est à dire les critères de comportement communément admis comme bons par son environnement. Cela n'a été possible que lorsque sa position était fondée sur une analyse rigoureuse de ses intérêts et de la réalité internationale.

En vrac on citera, en 1966 la sortie de l'organisation intégrée de l'OTAN et la fermeture des bases étrangères perçus comme une véritable trahison de la solidarité occidentale en 1966, programme de coopération à Moscou avec un régime communiste, reconnaissance de la Chine populaire, reconnaissance du droit des Palestiniens à une patrie ... dans tous ces cas notre pays, sans renoncer à ses propres valeurs, n'a fait que prendre en compte la réalité, Une lucidité qui a finalement contribué à notre rayonnement et à la stabilité du monde.

Les valeurs de la France sont avant tout portées par le succès de la France, et notre réussite, notamment dans les domaines politique, économique et social, contribue plus à leur diffusion et à leur reconnaissance que leur invocation permanente dans notre action internationale.

À la recherche de la « gouvernance mondiale »

Dans les années 90 la France a tenté de mettre sur pied un début de gouvernance mondiale dans un équilibre nuancé entre les valeurs universelles, les pesanteurs historiques et les intérêts nationaux des uns et des autres. Mais la communauté internationale de plus en plus limitée au monde occidental, n'a pas pu s'entendre sur un minimum de règles permettant d'accueillir dans un système un peu contraignant les nouveaux accédants à la puissance.

Quelques succès ont été cependant enregistrés. La création et le fonctionnement satisfaisant de l'Organisation Mondiale du Commerce témoignent de la nécessité d'encadrer la croissance du commerce international, et tous, pays émergents, pays industrialisés, pays en développement, avaient besoin de règles respectées même par les plus puissants, pour augmenter leurs exportations.

Il est aussi des cas où petit à petit, s'imposent des valeurs, puis des normes nouvelles et universelles. La dimension écologique de la diplomatie mondiale est fondée sur la prise de conscience générale des risques que comportent pour chacun les conséquences des activités humaines sur le climat et, à terme, sur la viabilité de notre planète. Ce sont de nouveaux principes et de nouvelles valeurs qui se font jour, où les intérêts de chaque nation se retrouvent. À ce stade, le long cheminement vers une « gouvernance mondiale » encouragé par notre pays, n'en est qu'à ses débuts et se heurte à de nombreuses réticences. Il doit en tout cas, s'il veut réussir, prendre les états et les gouvernements comme ils sont.

Jouer de la complexité du monde pour en promouvoir la stabilité

L'union Européenne, sous l'impulsion de la France en particulier, s'est dotée d'une politique étrangère et de sécurité commune, d'un service européen pour l'action extérieure et d'un haut représentant pour l'action extérieure.

Depuis 1993 et ce qu'on appelle les « Principes de Copenhague », ne faut-il pas faire la preuve de son respect des valeurs démocratiques avant d'espérer adhérer à l'UE ? La politique étrangère et de sécurité commune est donc fondée sur les valeurs démocratiques et sur les droits de l'homme, seule plateforme et plus petit commun dénominateur acceptable par tous, paravent derrière lequel chacun cache des intérêts nationaux souvent divergents.

Une politique extérieure principalement fondée sur la promotion des valeurs dites occidentales au prix de pressions allant jusqu'au conflit négligeant les intérêts français et abandonnant toute vision géopolitique spécifique s'est en fait ancré dans nos mentalités. Puisqu'il existe de fait une solidarité occidentale et une civilisation commune appuyée sur les Etats-Unis garante ultime de nos intérêts, il serait indécent de défendre des intérêts spécifiques en invoquant la patrie. Il nous revient simplement d'essayer de faire prévaloir notre point de vue au sein du concert atlantique ou européen.

Quels intérêts économiques défendre quand les produits sous marque apparemment française sont fabriquée et créent des emplois ailleurs ou quand une firme au capital diversement partagé, mais au nom français, fait travailler des usines et des chercheurs hors de l'Hexagone ?

* Article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

- La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

** Selon Huntington (1927-2008), sept à huit civilisations se partagent le monde, la chinoise, la japonaise, l'hindoue, la musulmane et l'occidentale.